

TERRAIN

TERRAIN

Pour optimiser la réponse à l'Urgence Pré-Hospitalière...

Une solution digitale commune ATSU, SAMU et SDIS

Pour optimiser la prise en soins des patients dans le cadre la réponse à l'Urgence Pré-Hospitalière, les équipes d'ambulanciers du CSA 44, ATSU de Loire Atlantique, ont adopté les fiches bilan-dématérialisés. L'objectif est de favoriser la fluidité des échanges avec le Samu et de favoriser la collaboration ATSU, SAMU et SDIS. Retour d'expérience sur un déploiement récent...

Patrick Youx, CSA 44

Historiquement innovant, le CSA 44 a, à plusieurs reprises, testé des innovations organisationnelles ou technologiques... Le premier coordonnateur ambulancier en 2008... La géolocalisation par le SAMU de l'ensemble des Ambulances dès Juin 2010... Des lunettes connectées pour la transmission d'informations patients vers

la régulation SAMU Centre 15, il y a 7 ans...

Une solution collaborative

Le CSA ne voulait pas d'une solution exclusivement ambulancière d'autant que des contacts avec le SDIS 44 et plus particulièrement le SSSM existaient déjà. Un travail commun antérieur avait permis d'aboutir à une feuille

de bilan quasi identique entre les deux services. Le Commandant Yoann Bossy, infirmier chef du SDIS, était déjà très engagé sur la dématérialisation du bilan. Le SDIS avait déjà testé un logiciel mais celui-ci ne permettait pas d'envoyer un bilan en temps réel et de façon sécurisée.

Du côté du CSA, nous étions convaincus qu'il fallait un

seul type de logiciel, le SDIS 44 étant déjà utilisateur de logiciels de la société A PRO-POS, c'est donc tout naturellement que cette coopération s'est mise en place. Le but commun étant une meilleure prise en soin des victimes ou des patients, il y a bien longtemps que dans ce département, la couleur de l'intervenant importe peu.



TERRAIN
VIARRÉT

Une adhésion des entreprises

Si le CSA a bénéficié du gros travail du SDIS 44, Mme Christelle Passe, et de la société A PROPOS par le biais de Mme Isabelle Craponne, du côté ambulancier, il fallait mobiliser un maximum de sociétés d'ambulances. 98 % celles-ci étant adhérentes au CSA 44, c'est tout naturellement que CSA 44, sous la responsabilité de

Mr Charlie Clouet, s'est imposé comme porteur du projet. Son rôle consiste à s'assurer du respect du cahier des charges : ergonomie de l'application, l'interface devait être intuitive ; interopérabilité avec les outils embarqués et logiciel de régulation des entreprises et du SAMU Centre 15 ; modèle économique ; mise en place, formation et accompagnement ; conformité RGPD et

Hébergement des Données de Santé... A l'issue de ce travail, la solution UrGSAP a été retenue.

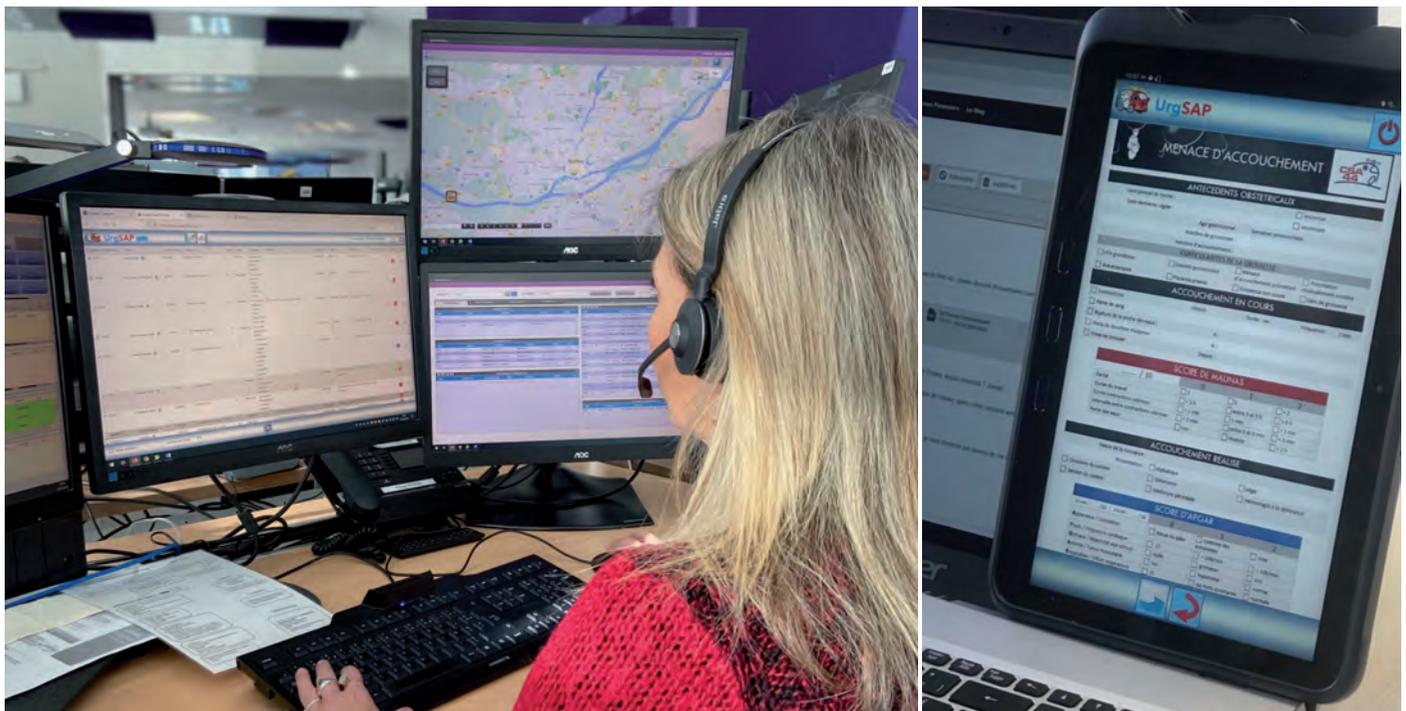
Un déploiement en mode projet

Près d'un an de développement fut nécessaire pour arriver à la version actuellement utilisée. Mr Bossy voulait par exemple, et avec raison, que l'application bénéficie d'annexes permettant de guider

les intervenants sur certaines pathologies.

Après cette première étape, un long travail d'information et de pédagogie auprès des différents services receivers pour les convaincre de l'intérêt de la mise en place de cette solution. Cette démarche commune a été effectuée conjointement par pompiers et ambulanciers. Si certains services ont adhéré très rapidement au projet, d'autres

Les ARMs de la régulation SAMU Centre 15 reçoivent en temps réel la fiche- bilan, les constantes, les photos et ordonnances éventuelles...



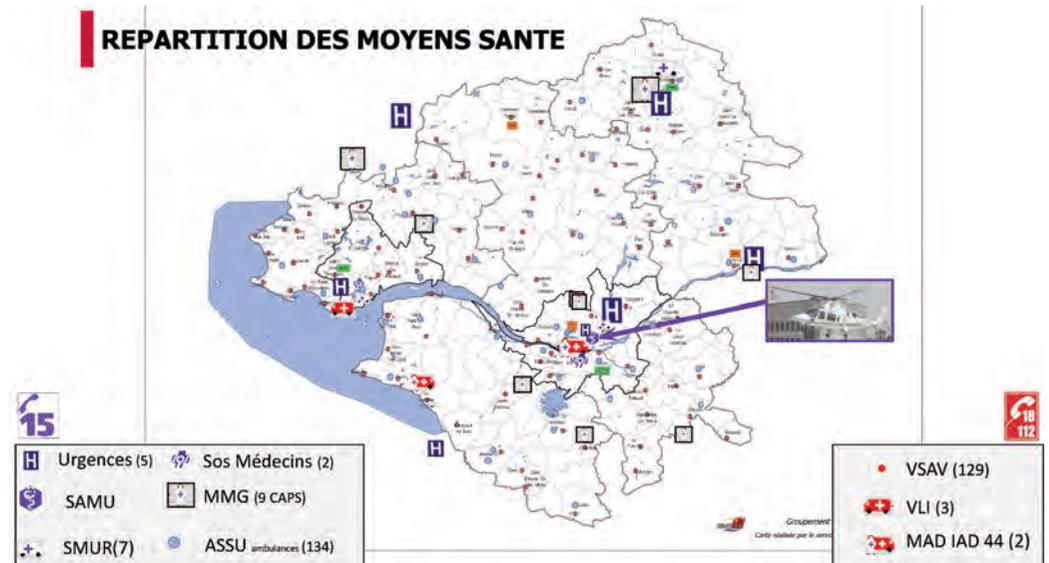
Zoom sur...

LA CENTRALE DE SECOURS AMBULANCIER 44

L'ATSU de Loire-Atlantique

Le CSA 44 (Centrale Secours ambulancier) a pour mission d'organiser, en lien avec le SAMU, les transports sanitaires urgents réalisés par les ambulanciers du département. Le CSA regroupe 48 entreprises de transport sanitaire de Loire Atlantique, soit 98% des professionnels du département. 134 ASSU sont mobilisées.

Le département de Loire-Atlantique regroupe 1 429 772 habitants répartis sur 207 communes et 6815 Km².



ont été, et parfois le sont encore, un peu plus réticents. Les choses évoluent favorablement, la démarche commune est clairement positive. Dans le même temps, la solution est déployée dans chacune des entreprises de transport sanitaire adhérente et s'accompagne de la formation des ambulanciers.

Et la régulation médicale

Les ARMs de la régulation SAMU Centre 15 bénéficie pleinement des plus-values de la solution. Ils reçoivent en temps réel la fiche-bilan, les constantes, les photos et ordonnances éventuelles... Un copier-coller permet d'intégrer directement ces informations dans le dossier patient.

La digitalisation du bilan permet de limiter les risques de pertes d'informations que l'on pouvait parfois rencontrer avec une transmission uniquement orale. Dans une société où la judiciarisation du parcours de soin se généralise, la digitalisation participe également à la traçabilité de la prise en charge d'un patient et à la sécurisation du statut de l'ambulancier.

Si le bilan digital améliore la prise en soin des patients, il ne doit supplanter totalement

le bilan téléphonique et les échanges directs avec la régulation médicale.

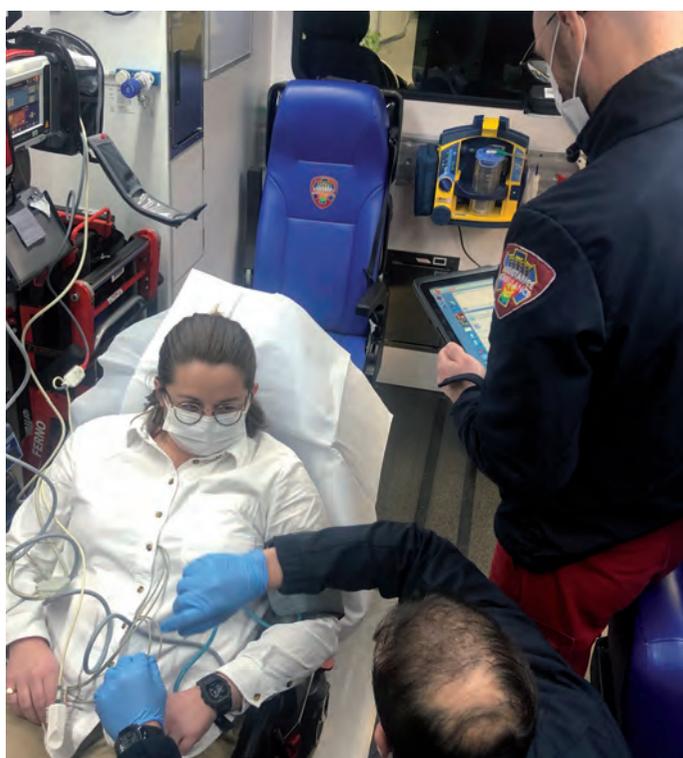
L'ensemble des acteurs de l'UPH

Aujourd'hui, 127VSAV, 3 VLI et 136 ASSU sont équipés de la solution de bilan-dématérialisé. Le Service de Santé de l'aéroport vient de rejoindre le dispositif.

Si l'ensemble des acteurs de terrain, SAMU, SDIS, SSSM et CSA 44, se sont mobilisés, ils ont également bénéficié du soutien de l'ARS DT 44 (Agence Régionale de Santé - Délégation Territoriale 44) qui a participé au financement du dispositif.

Le CSA est assez fier de ce projet. Il correspond à une organisation spécifique qui met le patient au centre de l'organisation grâce à l'implication de l'ensemble des acteurs de l'Urgence Pré-Hospitalière : TPE, PME, Groupes... Rouges et Blancs... Ensemble nous allons plus loin.

Par ailleurs, cette fin d'année aura vu la mise en place des coordonnateurs ambulanciers en H 24 au sein de la régulation du SAMU centre 15 et le retour à moins de 2% de taux de carences, 1,6% sur les 3 derniers mois ! ■



InterOP' UrgSAP

Bilans dématérialisés Personnalisables - Communicants



SAMU



SUPERVISION



CTA-CODIS



“Ensemble, faisons le pari de l'intelligence collaborative”



A PROPOS
L'énergie créatrice



48, boulevard Saint Louis - 30470 Aimargues • urgsap@apropos-fr.com